

# L'ECHO DU LIGNON



100 ans



BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2004 N° 7

## SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 2 mars 2004	pages 2, 3
* Réunion du 30 mars 2004	pages 4, 5, 6 et 7
* Réunion du 25 mai 2004	pages 8, 9 et 10
* Réunion du 20 juillet 2004	pages 11 et 12
* Réunion du 28 septembre 2004	pages 13, 14 et 15
BUDGET PRIMITIF DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	pages 16 et 17
BUDGET PRIMITIF RECETTES DE FONCTIONNEMENT	page 18
BP RECETTES-DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	page 19
BUDGET ASSAINISSEMENT 2004	page 20
COMITÉ DES FÊTES	page 21
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	pages 22, 23 et 24
FNACA	page 25
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	pages 26 et 27
SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	pages 28 et 29
NOUVELLES LOCALES	pages 30, 31 et 32
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 33 et 34
MÉMENTO PRATIQUE	page 35

### Photos de couverture :

#### **Le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Football Club de la Plaine**

- Les anciens de 1954 du FCP
- L'équipe senior en 2004

#### **Madame Eugénie DONJON, notre centenaire lors de la journée des classes**

## LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2004, je souhaite développer quelques réflexions concernant l'avenir de notre commune.

Le conseil municipal a décidé l'élaboration d'un **plan local d'urbanisme (PLU)**. Ce document d'urbanisme engage la commune pour plusieurs années. Au-delà de la définition réglementaire des différentes zones (agricoles, urbanisées, à urbaniser, naturelles), nous devons tous ensemble élaborer un **PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)** qui est une réflexion sur le devenir de la commune.

Ce PADD indique comment Ponsins devrait être pour les 10 ou 15 ans à venir, tant dans le domaine de l'urbanisme, de l'agriculture, de la sauvegarde de nos espaces naturels (rivières, bois etc.) que celui des équipements de la commune. Tout ceci a démarré avec une étude diagnostique que vous pouvez consulter en Mairie.

Par ailleurs vous pouvez consigner vos remarques concernant l'avenir de la commune sur un **registre en Mairie** (aux heures d'ouverture du secrétariat).

Vous serez associés en participant aux diverses réunions dont vous trouverez les dates dans le « **NOUVELLES LOCALES** ». Cette participation doit être importante si l'on veut que le résultat soit bien celui des poncinoises et poncinois.

Nous comptons sur vous pour que ce document d'urbanisme soit vraiment ce que veulent les habitants de notre commune. D'avance merci !

Le Maire

Julien Duché

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE

PONCINS

42110

RÉUNION ORDINAIRE du 3 mars 2004

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Étaient excusées Madame Séverine BOUCHET et Madame Marthe PERRAT.

Le Conseil Municipal :

**APPROUVE** à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 27 janvier 2004.

**ETUDIE** les investissements à inclure dans les budgets à venir, à savoir :

- PLU
- Aménagements paysagers
- Restauration du Monument aux Morts
- Photocopieur mairie
- Eglise (toiture)
- Etude du remplacement de la station d'épuration
- Achat matériel (debroussailleuse)
- Etude d'un programme voirie à l'automne 2004

**DÉCIDE**, à l'unanimité, la vente du chemin à Monsieur et Madame Gérard GARNIER suite à l'enquête publique et à l'avis favorable du commissaire enquêteur.

**EST INFORMÉ** des courriers de Monsieur Gérard DUCARRE et de Monsieur Henri NIGAY désignant les délégués et assesseurs pour les deux tours des élections régionales et cantonales, les 21 et 28 mars 2004.

**DÉCIDE** de ne pas renouveler le contrat de prêt à usage à Monsieur Robert CHARRASSIN, pour la parcelle AD 35 située au "Champ de Foire",

**DÉSIGNE** Monsieur Jean-François CHAUVE comme délégué à l'association VIRUS CONCEPT CAR,

**EST INFORMÉ** :

- de l'opération "nettoyage de printemps". Le Conseil Municipal fixe cette opération au samedi 24 avril à 9 h,

- de l'acquisition de deux cages qui seront prêtées aux piégeurs agréés pour la lutte contre les rats musqués,

**PREND CONNAISSANCE :**

- de l'arrêté préfectoral autorisant la S.A.S. MORILLON CORVOL à exploiter une carrière sur la commune de CHAMBÉON au lieu-dit "Pont Charcot"
- du courrier du GAEC des Lilas,
- du courrier du Conseil Général relatif au dossier de restauration de l'église retenu au titre de la programmation 2004. Monsieur le Maire demandera si le projet peut être programmé par tranche,
- du courrier de Monsieur Henri NIGAY, Conseiller Général, concernant les différentes subventions affectées aux communes du canton (enveloppe cantonale de solidarité 94 000 €, subventions aux associations : 12 500 €),
- du courrier de France TELECOM souhaitant installer des poteaux et un câble aérien pour alimenter des terrains à "Rampeau". Le Conseil Municipal ne donne pas son accord,
- du courrier de la FNACA concernant la cérémonie du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962. Le Conseil Municipal décide de participer à cette cérémonie le 19 mars 2004 à 18 h 30,
- de l'invitation de Madame la Directrice de la maison d'accueil de ST JODARD à l'occasion de la fête célébrant les 100 ans de Madame DONJON Eugénie. Le Conseil Municipal est cordialement invité à cette cérémonie le vendredi 5 mars 2004 à 15 h,
- de l'assemblée générale de RADIO PYTAGOR, vendredi 5 mars à 18 h,
- du courrier de Monsieur Jean DUVERGER, candidat aux élections cantonales,
- des courriers de Monsieur Henri GIRAUDET et Monsieur Richard LATOUR concernant le chemin rural reliant "La Barge" à "Villedieu",
- du courrier de Madame Elyane BAJARD concernant l'attribution du logement de fonction au-dessus de la classe de Madame SABY,
- du courrier de Monsieur David POTENTE exposant son projet de création d'une association dont le but serait de faire connaître les artistes, les artisans d'art, leurs activités et leurs œuvres grâce à un site Internet,
- du courrier de Monsieur Christian MONTGRENIER souhaitant s'installer sur la commune et recherchant du terrain agricole pour effectuer l'élevage de chevaux,
- du courrier de l'Association forézienne des accordéonistes de Feurs proposant ses services,
- de la lettre de remerciement du Comité de soutien à Ingrid BETANCOURT,
- des propositions de services de Forez Bureau Investigations,
- de l'exposition itinérante du musée du tissage et de la soierie
- de différents courriers syndicaux
- des différents comptes rendus de réunions et de travaux.

**ADRESSE** ses félicitations à Madame et Monsieur Christian DELORME pour la naissance de leur petite fille ÉLISE au foyer de Florence et David DELORME.

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE

PONCINS

42110

RÉUNION ORDINAIRE du 30 mars 2004

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché,  
Maire.

Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2004,

2° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2003 de la commune, à savoir :

Recettes de fonctionnement	345 277,06 €
Dépenses de fonctionnement	291 874,39 €
Excédent	53 402,67 €
Résultat de clôture	+ 86 242,81 €
Dépenses d'investissement	64 591,49 €
Recettes d'investissement	43 095,26 €
Déficit	- 21 496,23 €
Résultat de clôture	- 53 726,17 €

Le compte administratif 2003 fait apparaître un excédent de 32 516,64 €.

3° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif assainissement 2003, à savoir :

Recettes d'exploitation	19 817,40 €
Dépenses d'exploitation	15 385,16 €
Excédent	4 432,24 €
Résultat de clôture	+ 4 621,28 €
Recettes d'investissement	38 736,11 €
Dépenses d'investissement	9 433,80 €
Excédent	29 302,31 €
Résultat de clôture	+ 12 726,77 €

4° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget principal 2003 et du budget assainissement 2003, établi par Monsieur PACAUD, Percepteur.

**5° DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 53 726.17 € en recette investissement (compte 1068) et la somme de 32 516,64 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

**6° DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 4 621,28 € en recette de fonctionnement (compte 002) et la somme de 12 726,77 € en recette investissement (compte 001) pour le budget assainissement.

**7° DECIDE**, par 12 oui, 2 non et 2 abstentions, d'augmenter de 5 % les taux de la taxe d'habitation, de la taxe du foncier bâti et de la taxe professionnelle et de 2 % le taux de la taxe du foncier non bâti :

- taxe d'habitation                    **7.78 %** au lieu de 7.41 %
- foncier bâti                            **10.50 %** au lieu de 10.00 %
- Foncier non bâti                    **34.14 %** au lieu de 33.47 %
- Taxe professionnelle                **13.57 %** au lieu de 12.92 %

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	7.78	806 000	62 707
Foncier bâti	10.00	457 000	47 985
Foncier non bâti	33.47	81 700	27 892
Taxe professionnelle	12.92	273 600	37 128
		<b>TOTAL</b>	<b>175 712</b>

**8° ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

ADAPEI	110 €
ADMR Pays d'Urfé	50 €
Amicale Boule	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
Association des Paralysés de France	50 €
Autisme Forez	50 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	30 €
CFA BTP	15 €
CFA Les Mouliniers	30 €
Classe de mer	1 100 €
Club Handisport	80 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Fanfare	320 €

FNACA	80 €
Football Club de la Plaine	350 €
+ subvention exceptionnelle 50 <sup>ème</sup> anniversaire	450 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	30 €
Lycée des Monts du Lyonnais	45 €
Maison Familiale Rurale Montbrison	15 €
Maison Familiale MORNAND	15 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	15 €
Rats musqués	110 €
Sou de l'école	850 €
Tennis Club Poncinois	150 €
Tarentelle	150 €
Transport Scolaire Feurs Rive Gauche	880 €
USEP	100 €

**9° DÉCIDE**, par 11 oui, 1 non et 3 abstentions, de fixer la redevance des ordures ménagères à :

- 150 € pour les ménages et les résidences secondaires
- 58 € pour les personnes seules

Cette année, le SICTOM qui gère les ordures ménagères et la déchetterie de FEURS a répercuté le coût réel de la déchetterie sur les communes.

**10° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 2004 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	400 244 €
Section d'investissement	166 366 €

.../...

**11° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 2004 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	23 931 €
Section d'investissement	20 863 €

**12° DÉCIDE** la mise à l'enquête publique pour le chemin longeant le cimetière côté Nord et cédé à Monsieur Jacques PONTILLE,

**13° DÉCIDE** de participer au fleurissement organisé par l'Office de Tourisme de PANISSIÈRES pour une cotisation de 0,10 € par habitant.

**14. ' PREND CONNAISSANCE**

- du courrier de l'ADAPEÏ concernant une demande d'aide pour la famille BAROUX Régis. Monsieur le Maire prendra contact avec l'assistante sociale,



- du courrier de Monsieur JUST, Maire de VEAUCHETTE, concernant la scolarisation des enfants de 2 ans,
- de la pétition des habitants de Goincet souhaitant un éclairage public sur la départementale 18. Cette pétition sera transmise à la D.D.E.,
- des remerciements de l'Ambassade de Colombie et de la Commission Européenne de BRUXELLES pour le soutien apporté à Madame Ingrid BETANCOURT,
- du courrier du Conseil Général, Antenne de Montbrison, accusant réception de notre demande de subvention pour le PLU,
- du courrier préfectoral concernant la sécurité des piscines privées. Le dossier peut être consulté en mairie,
- des informations syndicales concernant le service public en particulier La Poste,
- du courrier de Monsieur Alain RIVET, Président du Tennis Club, au sujet de la dégradation des courts de tennis. La mairie prendra contact avec l'entreprise qui était venue constater les dégâts et proposer une solution,
- du courrier de Madame VACHERON Angéline domiciliée à Gond souhaitant que son terrain situé à GOINCET soit constructible,
- du courrier de TL 7 (Télé Loire 7) Canal 52 : Guyzay - Canal 41 : Lézigneux

**15 ° EST INFORMÉ :**

- de l'assemblée générale de l'Office de tourisme de FEURS, le 6 avril 2004,
- de la réunion du Syndicat Intercommunal du ramassage scolaire du Pays d'Astrée, le 1<sup>er</sup> avril,
- de l'invitation du VCM le samedi 3 avril,
- du forum des emplois saisonniers le mardi 6 avril,
- des journées artisanales à NERONDE, le samedi 10 avril,
- de la réunion de la commission économique de la communauté de communes le 7 avril,
- des remerciements de l'ACP, section scrabble,

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 1<sup>er</sup> avril 2004

Le Maire

J. Duché